!NSCR!PT!●N MERCRED!S DE SEPTEMBRE/ ●CT●BRE 2020

Afin d'inscrire votre enfant il vous faudra compléter le **coupon de ré- servation**, et le retourner auprès de l'équipe d'animation, accompagné du montant de l'acompte en fonction du nombre de jours réservés.

Pour rappel, en cas d'absence de votre enfant l'accueil de loisirs doit être informé de la modification ou de l'annulation de l'inscription :

Pour les vacances: au minimum 4 jours avant le jour/période réservé(e).

Pour les mercredis: au plus tard le lundi précédent le jour de l'inscription

Ces délais dépassés, l'absence sera facturée au réel. Seules les absences justifiées par un certificat médical au nom de l'enfant, seront déduites de la facturation. Le certificat devra être déposé à l'accueil de loisirs dans les 72h suivant l'absence

Nom de l'enfant: _____

Prénom de l'enfant:

Calcul de l'acompte selon votre quotient (voir grille tarifaire):

Nb de journées réservées _____ x ____ = ____ €

COUPON DE RESERVATION

	septer	nbre		Octobre	
	Mercredi 2	Mercredi 9	Mercredi 16	Mercredi 7	
	Mercred	i 23 Merc	redi 30	Mercredi 14	
1/2	9 44 7 44	The same			